

Meilleurs vœux pour l'année 2012, vous en aurez besoin !

L'année commence comme 2011 a terminée :
avec mensonges, démagogie et coup de
rabot.

2011 a été une année riche !

Riche puisque certains malgré la crise ont réussi à faire encore des plus-values gigantesques (qui a parlé de la marque à la pomme?).

Riche en mensonges, on a vu les multiples plans de soutien à la Grèce, ou les sommets de la « dernière chance » Tous devaient être les « bons ». On a vu ce qu'il en était réellement.

Riche aussi en plans d'austérité. Grèce, Espagne, Italie, Portugal, Chypre et bien entendu la France bloqués par leur endettement ont dû verrouiller leurs dépenses.

Riche en démagogie et en coup de rabot, puisque si officiellement, les fonctionnaires n'ont pas de baisse de salaire, l'alignement des cotisations salariales sur le privé a provoqué une réduction de salaire déguisée. Donc un recul du pouvoir d'achat de TOUS les fonctionnaires.

2012 sera riche aussi !

En mensonges : cette année, période d'élection présidentielle et législative, beaucoup promettent monts et merveilles. Peu oseront dire la vérité.

En plan d'austérité, face au dépassement du plafond de 3% de déficit du traité Européen, la France devra cette année encore tailler dans les dépenses, donc dans les salaires de la fonction publique (encore !)

En coup de rabot, par la poursuite de l'alignement des cotisations du publique sur le privé mais aussi par la mise en place du jour de carence pour les arrêts maladie donc baisse de salaire dans la fonction publique (encore et toujours !)

Si 2012 n'est pas la fin du monde, c'est une année qui ne se présente pas sous les meilleurs auspices.
Alors protégez-vous, syndiquez-vous !

Informations utiles :

Valeur du point
d'indice : 4.6303€

Indemnité de
résidence 93 :
41,39€

Temps légal de travail
hebdomadaire :
35h
(si besoin est de le
rappeler)

Contact INTERCO
Drancy :
DATY Gabriel
06.89.12.35.36

Union Locale CFDT
de Drancy
Bourse du travail
Bureau n°1
(au fond du couloir à
droite)
22 rue de la
République
93700 Drancy

Syndicat
INTERCO-CFDT
9/11 rue Génin 93200
Saint-Denis

En bref :

Le Droit Individuel à la Formation (DIF) est trop peu utilisé. Vous avez le droit à 20h par an cumulable sur 3 ans. Si vous ne l'utilisez pas, vous le perdez. Alors ne laissez pas votre DIF errant.

Le compte épargne temps vous permet de mettre de côté ou de faire payer des congés non pris. L'INTERCO-CFDT revendique sa mise en place à Drancy.

Sécurisation des parcours professionnels des contractuels : la circulaire d'application a été publiée le 21 novembre 2011

Le ministère de la Fonction Publique a transmis les résultats définitifs des élections professionnelles . La CFDT est la deuxième organisation syndicale dans la Fonction Publique. Merci de votre confiance.

La protection sociale complémentaire est un droit. La participation de l'employeur en fait désormais partie !

Le 8 novembre 2011, les décrets d'applications de la loi sur la participation à la protection sociale de l'employeur ont été publiés.

Ceux-ci encadrent la procédure de sélection des organismes de protection et les modalités de participation.

Sont concernés : les fonctionnaires et les agents de droit public et privés des établissements publics.

Les risques santé (mutuelle basique) et les risques d'incapacité de travail, invalidité/décès (prévoyance) peuvent être couverts.

Comment cela fonctionne ?

Deux « formules » sont possibles :
soit par labellisation
soit par convention de participation

Labellisation = organe d'assurance ayant reçu une habilitation au niveau national (donc un panel de choix pour l'agent)

Convention de participation = appel d'offre passé par la collectivité pour choisir un prestataire (donc pas de choix possible pour l'agent)

La participation est versée soit directement de la collectivité au prestataire (qui répercute ensuite sur la facture) soit au salarié qui paie la totalité du montant du contrat.

Après discussion, la CFDT et la CGT sont d'accord sur leurs revendications :

Une participation sur des contrats labellisés avec une subvention à 100% quelque soit le salaire des agents.

Protégez-vous, rejoignez-nous !

- Je souhaite rencontrer un représentant INTERCO-CFDT
- Je souhaite adhérer à INTERCO-CFDT.

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone : Service :